



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé

Luxembourg, le 17 novembre 2020

**Lettre aux établissements hospitaliers,
aux établissements de soins et
aux professionnels de santé**

Recensement des besoins en doses de vaccins contre la grippe saisonnière.

Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

Comme annoncé dans la circulaire du mois de septembre dernier, la Direction de la santé a procédé à une commande de 30.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière par marché négocié. Ces doses nous seront livrées dans le courant du mois de décembre. Ces vaccins sont réservés aux professionnels de santé et aux personnes vulnérables non-encore vaccinées.

Afin de planifier la livraison des doses nécessaires à la vaccination des professionnels de santé, nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer les quantités requises après consultation auprès de vos membres et de transmettre ces informations à Madame Caroline Verhoeven par e-mail à l'adresse suivante : caroline.verhoeven@ms.etat.lu pour le 25 novembre 2020.

Concernant les personnes vulnérables non-encore vaccinées, la distribution du vaccin se fera selon les modalités d'approvisionnement du programme national de vaccination, sur bon de commande établi par le médecin et adressé à la division de la pharmacie et du médicament ; un formulaire spécifique sera adressé par circulaire au corps médical en temps utile.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Nous vous prions, chères consœurs, chers confrères, Mesdames et Messieurs, d'agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Dr Françoise Berthet
Directeur adjoint